

Expression libre des groupes politiques
du Conseil municipal

Villiers-le-Bel pour tous

À propos du logement à Villiers-le-Bel

À Villiers-le-Bel, 53 % des habitants vivent dans un logement social. Certaines sensibilités politiques locales s’en émeuvent et viennent à le déplorer publiquement, voyant là une caractéristique dégradante pour notre ville.

Un tel positionnement est non seulement démagogique, car fondé sur des idées reçues déconnectées de la réalité de notre territoire, mais aussi totalement opposé aux besoins exprimés par la population.

En effet, c’est d’abord se faire une fausse idée de la réalité des Beauvillésois résidant dans le parc social. Les bailleurs sociaux exigent de leurs locataires de nombreuses garanties en matière d’emploi et de ressources, de sorte que les situations les plus fragiles sont en pratique plus présentes aujourd’hui dans le parc privé, notamment avec la problématique des marchands de sommeil.

C’est ensuite oublier un peu vite qu’il existe une variété de typologies de logements sociaux, ce qui permet aux classes moyennes d’accéder aussi à un logement social. En théorie, au regard des seuls plafonds de revenus, 80 % de la population française peut prétendre à un logement social.

Enfin, plus fondamentalement, et puisqu’il faut le rappeler : non, il n’y a pas de honte à être modeste, que l’on soit propriétaire ou locataire ! C’est même le lot de l’écrasante majorité des Français. Cela semble pourtant relever de l’évidence pour celles et ceux qui partagent sincèrement les valeurs de solidarité caractéristiques de la gauche.

Dans le contexte actuel de crise nationale du logement, de pénurie de logements sociaux, et face aux 2 000 demandes de logements sociaux en attente à Villiers-le-Bel, la diminution du nombre de logement sociaux dans notre commune est un faux débat, déconnecté des vrais besoins des Beauvillésois.

Pour notre part, l’objectif reste clair. Un véritable enjeu consiste plutôt à favoriser un peuplement socialement mixte et diversifié, à la fois dans le parc social (classes moyennes) et dans le parc privé (par exemple, en facilitant l’accession à la propriété).

Nous continuons également à lutter pour de meilleures conditions de vie et de logement pour tous les Beauvillésois, qu’ils logent dans le parc social (réhabilitations dans le cadre du nouveau projet de Renouvellement urbain) ou dans le privé (sanction des marchands de sommeil, permis de louer, accompagnement des copropriétés en difficulté, rénovation de l’habitat dégradé au Village...).

C’est cela, Villiers-le-Bel pour tous !

Les élus du groupe de la majorité municipale « Villiers-le-Bel pour tous »

Sori Dembélé,
Conseiller municipal, Conseiller communautaire

Les réunions du Maire et un budget continué

Il y a quelques années, des résidents du quartier des Charmettes s’étaient rassemblés autour d’un enjeu spécifique : la circulation et le stationnement.

Aujourd’hui, cette initiative s’étend à l’ensemble de Villiers le Bel, touchant les préoccupations des habitants. Ce mois février 2024 a été le sujet des réunions du Maire pour présenter les projets.

Villiers le Bel se structure désormais autour de cinq quartiers distincts :

- Le Village et le Val Roger,
- Les Charmettes, Les grosses bornes et l’hôpital Adelaïde Hautval,
- Les Carreaux et le Clair de Lune,
- Le Puits la Marlière,
- Derrière les Murs de Monseigneur, incluant La Cerisaie.

Je relève avec intérêt la liberté de ton employé par M. Marsac sur ces réunions du Maire. Une parole libre directe qui assume ce que j’ai dénoncé depuis le début de ce mandat. La situation moribonde de notre ville.

C’est officiel. Villiers le Bel c’est 53% de logement sociaux... nous a annoncé M. Marsac. Je le dis et j’insiste c’est trop. Il nous faut inverser cette orientation par une autre ambition politique.

Nous ne pouvons continuer à aller dans le sens de la paupérisation de notre ville. Cet état de fait se poursuit avec de nombreux projets de construction porté par Action logement par exemple et un certain nombre de signataires de la convention ANRU.

La reprise du site de l’hôpital Adelaïde Hautval s’inscrit dans cette perspective de construction. Ce renouveau du site a pour objet l’édification de logements... quels types de logement ? Ces rencontres ont apporté un début de réponse à nos questionnements passés. Ce sera du logement social intermédiaire.

Cette transformation s’accompagnera de l’intégration du bus à haut niveau de service « BHNS » vers Roissy. Comment ? Il nous faudra choisir entre stationnement et cadre de vie.

C’est 53 % de logement sociaux, c’est une inégalité face à l’imposition de la taxe foncière. La fiscalité pèse uniquement sur les 47 % de propriétaires qui payent.

Doit-on continuer cette politique d’urbanisation sans perspective d’équilibre et de réponses adéquates aux attentes des habitants ?

Cette vision politique marque et confirme le manque d’attractivité de notre commune. Pour preuve, le manque de diversité des commerces... Grand Frais est parti... Villiers-le-Bel, ce sont des commerces trop communs tels que la restauration Kebabs, des salons de coiffure pour ne pas dire des commerces communautaires comme évoqués au cours de ces temps d’échanges.

Je regrette et reviens tristement sur ce constat : de 53% de logement sociaux, une paupérisation de la ville, un manque d’attractivité en terme de développement économique, de culture, de style architectural du bâti.

Je veux du changement pour notre ville de « Villiers-Le-Bel ».
Villiers-Le-Bel a besoin d’un nouveau regard
pour donner une politique innovante et ambitieuse.
« Ensemble construisons notre avenir commun ».

« Vous avez le pouvoir sur ce monde. Vous avez le pouvoir de décider de votre vie. Ce pouvoir, c’est le vote, car voter c’est décider de ce que nous voulons ».

Sori DEMBÉLÉ